

# Grâce à Omicron, le conseil d'Etat pourrait invalider le vote du pass vaccinal

écrit par Christine Tasin | 9 janvier 2022





Et en tout cas, je serai parmi les premiers à faire, pour la troisième fois, un recours dans ce sens, dès que le décret d'application de la loi sera paru.

Comment peut-on priver 5 millions de Français de libertés fondamentales alors qu'il semble que l'immunité naturelle suscitée par Omicron, virus, bénin, semble plus efficace que le vaccin ?

C'est aussi la teneur d'une tribune publiée par 300 juristes ou scientifiques sur Causeur, appelant à un moratoire sur le pass vaccinal.

Ces avocats, juristes, médecins ou praticiens de différents métiers médicaux appellent, pour commencer, à un moratoire, en reprenant les commentaires et restrictions déjà faites par le conseil d'Etat antérieurement et notamment en réponse à la soumission préalable du Projet de loi. La bataille sera dure mais le bras de fer pourrait tourner à notre avantage, grâce à

Omicron ! !! et ce d'autant plus que Castex a refusé de mettre une date limite à la dictature...

## **300 juristes ou scientifiques appellent à un moratoire sur le vote du passe vaccinal**

### **Tribune collective**

---

**Nous, scientifiques, juristes et citoyens, exigeons un moratoire immédiat sur le vote du projet de loi instituant le passe vaccinal.**

L'émergence du variant Omicron, sa propagation fulgurante et sa moindre sévérité clinique sont en effet susceptibles de changer radicalement la donne et de remettre en cause la stratégie fondée sur la vaccination de masse contre une souche différente et désormais minoritaire du SARS-CoV2.

**Dans son avis du 26 décembre 2021, le Conseil d'Etat relevait notamment :**

*« L'évolution prévisible à court et moyen terme de l'épidémie est tributaire de l'apparition et la diffusion rapide du nouveau variant Omicron. Le Conseil d'État constate qu'en l'état des connaissances, ainsi que le relève le comité de scientifiques dans son avis en date du 24 décembre 2021, **“bien qu'il existe encore beaucoup d'incertitudes, il est probable que le variant Omicron a une gravité plus faible que les variants antérieurs”**. Il résulte toutefois de cet avis ainsi que des autres informations communiquées par le Gouvernement que la plus grande contagiosité de ce variant apparaît établie, et rend probable une accélération de la progression de l'épidémie à brève échéance. **Par ailleurs, les données disponibles font état d'une moindre protection par la***

*vaccination actuellement pratiquée et, partant, d'un risque d'infection ou de réinfection en dépit d'une vaccination ou d'un antécédent de covid-19.* Il est également possible que ce variant affecte ou compromette l'efficacité des traitements antiviraux disponibles, notamment pour les personnes connaissant un déficit immunitaire ».

**Ces constatations militent d'ores et déjà clairement en défaveur de la stratégie de vaccination de masse dont la cible initiale est en train de disparaître.**

Reconnaissant expressément que le passe vaccinal « est susceptible de porter une atteinte particulièrement forte aux libertés des personnes », le Conseil d'Etat a néanmoins validé le projet de loi, sous réserve d'étendre le passe vaccinal aux personnes titulaires d'un certificat de rétablissement et de permettre aux personnes non vaccinées de présenter un test virologique négatif pour se déplacer en avion, train ou bus pour des motifs impérieux de nature familiale ou de santé.

Or, les dernières études publiées confirment que le variant Omicron, plus contagieux et beaucoup moins pathogène, permet d'espérer une immunité collective à moindre risque, et que l'efficacité vaccinale est réduite avec ce nouveau variant.

La poursuite de la campagne de vaccination pourrait alors être recommandée aux personnes dont le risque de forme grave est plus élevé mais ne saurait justifier un passe vaccinal généralisé à toute la population à partir de l'âge de 12 ans.

Sur la base de ces considérations, le directeur général du ministère de la Santé de l'Etat d'Israël, le Professeur Nachman Ash, a approuvé la 4ème dose uniquement pour les sujets les plus vulnérables.

En France, le ministre des Solidarités et de la Santé, **Monsieur Olivier Véran**, a lui-même déclaré qu'« *il y a trois fois moins de formes graves de la maladie avec Omicron qu'avec Delta* ». Et celui-ci d'ajouter que « *cette cinquième vague de*

*Covid-19 sera peut-être la dernière ».*

**Cette situation ne saurait donc justifier l'instauration d'un passe vaccinal qui, de l'aveu même du ministre des Solidarités et de la Santé, n'est autre qu'une « obligation vaccinale déguisée ».**

Dans le cadre des décisions rendues jusqu'ici dans le cadre de la crise sanitaire, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat n'ont eu de cesse de rappeler que la nécessité et la proportionnalité étaient les conditions de constitutionnalité et de légalité des mesures restrictives adoptées.

Alors que les données s'accroissent sur la faible dangerosité du variant Omicron et, tandis que, dans le même temps, plus d'un million de citoyens Français ont signé une pétition contre le passe vaccinal au motif d'une trop grande restriction à leurs libertés, ces conditions ne sont clairement pas remplies. **Le passe vaccinal n'est ni nécessaire, ni proportionné dans son atteinte aux droits et libertés fondamentaux qui constituent le socle de la République Française, dont il faut rappeler la devise afin de lui redonner un sens : Liberté, Egalité, Fraternité.**

---

#### **Juristes :**

Fabien Grech, Avocat  
Delphine Provence, Avocat  
Thibault Mercier, Avocat  
David Guyon, Avocat  
Benoît Nicolardot, Avocat  
Fabrice Di Vizio, Avocat  
Christine Claude-Maysonnade, Avocat  
Virginie de Araujo-Recchia, Avocat  
Diane Protat, Avocat  
Isabelle Petricic-Welschen, Avocat  
Maud Marian, Avocat

John Bastardi-Daumont, Avocat  
Paméla Wassilieff, Avocat honoraire  
Flavie De Meerleer, Avocat  
Romain Pietri, Avocat  
Jenna Scaglia, Avocat  
Kaouçar Younes-Gharbi, Avocat  
Léa Charnnac, Avocat  
Vincent Capelle, Avocat  
Pierrine K'Varec, Avocat  
Camille Dire, Avocat  
Julien Dray, Avocat  
Hadjar Fertikh, Avocat  
Mohamed Felouah, Avocat  
Jean-Joël Governatori, Avocat  
Miguel Grattirola, Avocat  
Linda Simonet, Avocat  
Vanessa Hinder, Avocat  
Elodie Alves, Avocat  
Anne-Victoria Fargepallet, Avocat  
Nancy Risacher, Avocat  
Vincent Delpech, Avocat  
Martine Ricouart-Maillet, Avocat honoraire  
Laura Merodio, Avocat  
Valérie Truchet, Avocat  
Zia Oloumi, Avocat  
Amelle Bouchareb, Avocat  
Jean-Pierre Joseph, Avocat  
Ghislaine Virelizier, Avocat  
Joëlle Verbrugge, Avocat  
Nassima Ferchiche, Avocat  
Hanna Cherif Hautecoeur, Avocat  
Karine De Luca, Avocat  
Stéphane Vacca, Avocat  
Stéphanie Chrétien, Avocat  
Matthieu Cordelier, Avocat  
Stéphane Massé, Avocat  
Stéphane Minso, Avocat

Catherine Kratz, Avocat  
Edit Faraut, Avocat  
Béatrice Hubert, Avocat  
Katia Mersic, Avocat  
Déborah Ittah, Avocat  
Chloé Fernström, Avocat  
Julien Marbois, Avocat  
Jean-Loup Lefevre, Avocat  
Sophie de Kermenguy, Avocat  
Sarah Rolland, Avocat  
Chloé Schmidt-Sarels, Avocat  
Andrea Carstoiu, Avocat  
Jean-pierre Joseph, Avocat  
Eva-Belin Amador, Avocat  
Sophie Vappereau Arnoult, Avocat  
Julie Habarès, Avocat  
Laëtitia Basquin, Avocat  
Francesco Del Pesce, Avocat  
Philippe Autrive, Avocat  
Karine Shebabo, Avocat  
Agnès Teissedre, Avocat  
Philippe Fortabat Labatut, Avocat  
Anaïs Gallanti, Avocat  
Nathalie Garbison de Mortillet, Avocat  
Maxellende de la Bouilleries, Avocat  
Elise Guilhaudis, Avocat  
Marine Sanchis, Elève-avocat  
Marie Rossignol, Elève-avocat  
Fabienne Gazin, Maître de Conférences en Droit public  
Véronique Bouchard, Professeur de Droit privé  
Sébastien Robinne, Maître de Conférences HDR en Droit privé  
Guillaume Zambrano, Maître de Conférence en Droit privé  
Bertrand Pauvert, Maître de Conférences en Droit public  
Karima Cavard, Professeur d'économie-gestion  
Hélène Terrom, Enseignant-Chercheur en droit  
Béatrice Geninet, Docteur en droit privé  
Christine Colas des Francs, ancien Magistrat

Sylvain Tronc, Directeur juridique et fiscal  
Marc Gotti, juriste  
Miriam Almeida Duc, Juriste  
Julie Nagy, Juriste  
Dylan Mahieu, Juriste  
Astrid Manzac, Juriste  
Julien Vernai, Mandataire judiciaire stagiaire  
Anna Dupont Bradinova, Juriste  
Laura Simon, Juriste  
Leila Buche, juriste  
Isabelle Lu, Juriste  
Sylvie Fabre, Juriste  
Audrey Avramo-Lechat, Avocat  
Annabelle Cornillon, Elève-avocat  
Vincent Illiassov, Juriste  
Elisabeth Suissa, Juriste  
Florence Lefevre, Juriste consultant  
Arnaud Gorez, Directeur juridique  
Williams Cadenet, Juriste en droit pénal, Psychocriminologue,  
Victimologue  
Mylène Marchand, Avocat  
Ambre Zeglin, Juriste  
Audrey Dessemond, Juriste  
Tatiana Merhi, Juriste  
Margot Ordas, Juriste  
France Gorgi, Juriste  
Pierre-Marie Hourdin, Juriste  
Romain Laffly, Avocat  
Nuria Iturralde, Avocat  
Antonin Péchard, Avocat  
Klaudia Miosga, Avocat  
Cécilia Mollot, Avocat  
Sabrina Grifat, Avocat  
Audrey Herz, Juriste  
Kaouçar Gharbi, Avocat  
Nicolas Simon, Avocat  
Vincent Berthier De Bortoli, Avocat



Eva-Belin Amador, Avocat  
Chantal Carpentier, Docteur en droit international public  
Florence Lefevre, Juriste consultant  
Aliénor Barraud de Lagerie, Juriste  
Galerie Ferrero, Docteur en droit  
Magali Daniel, Juriste  
Jérôme Campestrini, Avocat  
Isabelle Burlacot-Hunsinger, Avocat  
Kristine Abraham, Juriste  
Marc Ravelli, Avocat  
Joël Yoyotte-Landry, Avocat  
Alain Pipart, Maître de conférences de droit public  
Vincent Vialard, Avocat  
Tatiana Merhi, Juriste  
Julien Marbois, Avocat  
Marie Perrazi, Avocat  
Nathalie Woroch, Avocat  
Stéphanie Candela, Avocat  
Dorothee Boyer-Paillard, Avocat  
Alexandre Peron, Avocat  
Camille Dufossé, Juriste  
Julien François, Avocat  
Christophe Gex, Juriste  
Lorraine Lefranc-Guilbert, Avocat  
Jochen Bauerreis, Avocat  
Myriam Kerneis, Avocat  
François Derouet, Avocat  
Hélène Michailou, Juriste  
Soazig Bourgeot, Responsable juridique  
Céline Monfort, Juriste  
Bénédicte Beni-Locco, Juriste  
Tatiana Merhi, Responsable juridique  
Yasmina Oulmi, Avocat  
Geoffroy Lyonnet, Avocat  
Jacques Folon, Juriste  
Julien Marbois, Avocat  
Marie-Laure Ingouf, Avocat

Marie-Bénédicte Donzel, Notaire stagiaire

**Scientifiques :**

Jean-Michel Claverie, Professeur des Universités – Praticien hospitalier

Jean-Marc Sabatier, Directeur de recherches au CNRS

Yannick Comenge, Docteur en microbiologie

Pascal Mensah, Docteur en médecine

Jean-Michel Wendling, Docteur en médecine

Laurent Mucchielli, Chercheur au CNRS

Yuri Biondi, Chercheur au CNRS

Christian Perronne, Professeur des Universités – Praticien hospitalier

Leila Gofti-Laroche, Praticien hospitalier

Jean-Philippe Danjou, Président du syndicat Liberté Santé

Grégory Vieque, masseur kinésithérapeute DE

Susanne Peters, Psychologue

Sébastien Ridoux, Sophrologue

Chantal Brichet-Nivoit, Médecin

Gabrielle Radault, Mandataire agréée près l'office européen des brevets

Frédéric Badel, Psychiatre

Géraud Gourjon, Anthropologue Biologiste, Enseignant-Chercheur

Françoise Le Roux, Directeur d'EHPAD

Eric Loridan, Chirurgien digestif

Virginie Kelis, Orthophoniste

Franck Zeiger, Docteur en médecine

Christian Cochet, SOS Médecins Marseille

Laurent Durinck, Anesthésiste

Catherine Frade, Docteur en pharmacie

Frédéric Letemple, Vétérinaire

Frédéric Grillot, Physicien

Thierry Boudemaghe, Praticien hospitalier, Docteur en biostatistique

Gilles Plunian, Psycho-ergonome

Anna Taranto, Psychologue

Michaël Martins, Psychologue  
Géraldine Stévenin, Psychologue  
François Lhuisset, Docteur en chirurgie dentaire  
Catherine Defabianis, Docteur en pharmacie et Juriste  
David Martin, Aide-soignant  
Gayane Mkhitarian, Sage-femme  
Marie Lion-Julin, Psychiatre  
Damien Huyghe, Ergonome, Professionnel Santé au Travail  
Marie-Julienne de Gerando, Etudiante en médecine  
Renaud Gabet, Physicien et Universitaire  
Lucas Greff, Psychologue  
Yoanna Micoud, Psychologue  
Martyna Tomczyk, Docteur en éthique médicale  
Annelise Bocquet Garçon, Docteur en Biologie Santé et  
Professeur d'hématologie-immunologie  
Jean-Christophe Cousin, Maître de conférences  
Vincent Reliquet, Docteur en médecine  
Hélène Banoun, Docteur en pharmacie  
Elise Galeyrand, Infirmière  
Olivier Duhoo, Infirmier  
Régine Sextus, Infirmière  
Olivier Ducourant, Thérapeute holistique, Infirmier  
Magali Chevassu, Psychologue  
Bruno Sanchez, Infirmier  
Delphine Cazeba, Opticienne  
Sarah Segaud, Infirmière  
Gwanaelle Dupoux, Aide-soignante  
Coraline Pierrat, Infirmière  
Hélène Claverie, Préparatrice en Pharmacie  
Céline Horgues, Infirmière  
Elisabeth Denoor, Infirmière  
Bénédicte Taxier, Préparatrice en pharmacie  
Elena Mateo Perrote, Masseur kinésithérapeute  
Virginie Leray, Ostéopathe  
Carine Nicolas, Infirmière  
Sandra Deltombe, Aide-soignante  
Dominique Bouillaguet, Aide médico-psychologique

Franck Huriez, Infirmier  
Corinne Fouchar, Aide-soignante  
Mathieu Bardi, Ostéopathe  
Sylvie Lardeau, Aide médico-psychologique  
Alexia Ragnotti, Infirmière  
Elisabeth Da Costa, Infirmière scolaire  
Joëlle Capitaine, Aide-soignante  
Sandrine Lemercier, Aide-soignante  
Gauthier Lasou, Ingénieur Chercheur  
Sabine Lasou, Ingénieur Chercheur  
Frédéric Lecampion, Psychologue Psychosociologue  
Xavier Azalbert, Econométricien  
Jean Emsallem, Médecin  
Marie-Pierre Sobac, Ingénieur  
Marie-Pierre Baudier, Attachée de recherche clinique  
Emilie Dejean, Pharmacien-Chercheur  
Grégory Vieque, Enseignant-Chercheur  
Danielle Vautrin, Médecin  
Anne Dehay, Educatrice en milieu médico-social  
Quitterie Copeland, Psychologue-Psychothérapeute  
Stéphane Gayet, Médecin interniste, Infectiologue, Hygiéniste  
Sophie Beaumont, Infirmière  
Cyril Paga, Masseur-Kinésithérapeute ostéopathe  
Carole Rodriguez, Opticienne  
Edouard Chatel, Ostéopathe  
Berbara Kool, Juriste en droit de la santé, Infirmière  
Bernard Boitrel, directeur de recherche au CNRS  
Michaël Lackmy, Aide-soignant  
Olivier Boumendil, Radiologue  
Jean-François Payen, Docteur en médecine  
François Bouchut, Directeur de recherche au CNRS  
Marie-Thérèse Boitrel, Directrice de recherche à l'INSERM  
Justine Cagnat, Gynécologue  
Véronique Viret, Kinésithérapeute  
Evelyne Fargin, Professeur Emérite à l'Université  
Didier Quiertant, Docteur en pharmacie  
Morgane Bertelot, Analyste de données

Patricia Melot, Docteur en médecine  
Barbara Houbre, Maître de conférences  
Jozwiak Guyon Aleksandra, Docteur en médecine, homéopathe  
Corinne Payen, infirmière hospitalière  
Catherine Vaillandet, Orthophoniste  
Sophie Mure, Orthophoniste, psychologue clinicienne  
Maryline Pompon, Infirmière puéricultrice  
Emilie Grosdidier, Consultante en toxicologie préclinique  
Guillaume Digel, Infirmier hospitalier  
Brigitte Grandou, Docteur en pharmacie  
Théophile Mégny-Marquet, Psychologue psychothérapeute  
Anne Frougneux, Infirmière  
Edith Pernet, Infirmière  
Pierre Varret, Enseignant spécialisé  
Clelia Monteux, responsable scientifique  
Arnaud de Chateaubriant, rhumatologue  
Virginie Clain, Aide médico-psychologique  
Prunelle Aubessard, Aide-soignante  
Karine Asensio, Préparatrice en pharmacie  
Michaël Martins, Psychologue  
Maya Habegger, Docteur en psychologie cognitive, neuroscience  
et biologie neuronale  
Mohamed El Bartali, Kinésithérapeute, osthéoopathe  
Anne-Laure Vatel, Infirmière  
Margaux Buttay, Ingénieure en génie biologique  
Jérôme Tristant, masseur-kinésithérapeute  
Sandrine Moreau, Maître de conférences  
Hervé Seligmann, Chercheur biomédical  
Enora Mercier, Orthophoniste  
Nathalie Fons, Ingénieure  
Léna Le Flem, Pharmacien, Biologiste médical  
Elsa Jouenne, Kinésithérapeute DE  
Aurore Gigant, Ancien agent hospitalier  
Zineb Deheb, Docteur en médecine  
Philippe Stampf, Consultant, Docteur en science  
pluridisciplinaire  
Annette Lexa, Docteur en toxicologie, Expert judiciaire

Emmanuelle Cart-Tanneur, Pharmacien, Biologiste médical  
Lidwine Marques, Infirmière  
L'association SOS libertés fondamentales Le Havre